



MANIFESTATION NATIONALE DU 4 JUIN 2019

LE 4 JUIN, RENDEZ-VOUS

POUR LA DÉFENSE DE NOS MÉDECINES !

La Direction d'Optim'Services fait des annonces préoccupantes pour l'avenir des Services Médicaux au sein de l'entreprise. Face à ces annonces, la Fédération CGT porte des revendications concrètes qui garantissent la pérennité de notre médecine interne.

La Direction d'Optim'Services ne cache pas ses ambitions de sortir Optim'Services de la future SA de tête et de la transformation en Groupement d'Intérêt Economique (GIE), dont le cadre juridique et social n'est pas défini. Les Services Médicaux ne seraient pas épargnés.

Cependant, la Direction précise que si l'entreprise faisait le choix d'instaurer une couverture complémentaire (mutuelle obligatoire), elle ferait aussi le choix de la disparition de la médecine générale.

Aussi, la Direction considère nos Services Médicaux, une fois intégrés dans ce GIE, comme une structure marchande et concurrentielle ayant pour obligation la rentabilité et la productivité.

D'une part, sortir les Services Médicaux de la future Holding (SA de tête) n'est en aucun cas imposé par la loi. La création d'un GIE est donc un choix de la Direction et non une obligation. **La CGT s'oppose à ce choix et refuse toute externalisation des Services Médicaux.**

D'autre part, et à l'aube de la naissance de notre Convention Collective Nationale Ferroviaire, **la CGT porte le choix de l'ouverture de notre protection sociale au personnel contractuel ainsi qu'à l'ensemble des cheminots de la branche, y compris la médecine de soins**, ce qui permettrait sa pérennisation.

Concernant la médecine du travail, la CGT prend connaissance d'un projet d'expérimentation du suivi des agents SNCF sur leur Lieu Principal d'Affectation (LPA).

Plus précisément, la Direction entend tester la mise en place d'une équipe médicale « itinérante » en mettant à disposition, soit :

- Un local aménagé pour la pratique médicale le jour de la réalisation du suivi sur site ;
- Un camion médical aménagé.

Ce n'est absolument pas une plaisanterie. D'ailleurs, la Direction expérimente l'option « camion » dès juin 2019 à Montluçon.



Après le « FOOD TRUCK », le « MÉDICAL TRUCK » !

La CGT dénonce une expérimentation ahurissante visant à pallier au manque d'effectifs cheminots qui ne permet plus de dégager en temps et en heure les personnels devant passer leur visite médicale.

Cette expérimentation est également le moyen pour la Direction de faire toujours plus de productivité, en dégageant le moins de temps possible les cheminots en visite médicale.

Pour la CGT, c'est aussi et surtout un moyen de fermer les cabinets médicaux périphériques, sans compter une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels médicaux.

La CGT poursuit le travail sur la reconnaissance du métier d'infirmier à la SNCF, notamment sur le plan salarial et en termes d'évolution de carrière. Le métier doit devenir attractif afin de permettre des recrutements en nombre suffisant pour assurer la proximité de la médecine de soins et du travail.

Aussi, la CGT rappelle que les médecins ne sont pas des « collaborateurs » des plans de performance décidés par la Direction. Seul le médecin est compétent dans son domaine.

Sur le fond comme sur la forme, ce projet est une aberration. **Nos professionnels de santé ne sont pas des marchands de glaces, la santé au travail n'est pas une variable d'ajustement !**

La Fédération CGT va déposer un préavis de grève sur le périmètre de l'EPIC SNCF, pour la période allant du 03 juin 2019 à 20h00 au 05 juin 2019 à 07h55.

Exigeons d'autres choix. Faisons respecter nos métiers en médecine du travail comme en médecine de soins.

La Fédération CGT des Cheminots appelle tous les cheminots des services médicaux à participer massivement à la manifestation nationale unitaire le 4 juin 2019 à Paris.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 55 82 84 40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

